Suivant les dernières données du HC, (début 1933), le tarif normal le plus général varie environ de 10% ; les tarifs spéciaux, prévus plus particulièrement pour les marchandises venant de Turquie (Tabacs, cuivre, tapis) varient de 10 à 30%, les tarifs maxima sont destinés à protéger les produits du pays ou son industrie en voie de formation ou de reconstruction ; ils varient entre 25et 80% (Exemple : la farine, les grains, la soie ; pour protéger contre les importations de Russie ou du Japon)
La L de Syria signale aussi que des franchises d'entrée sont accordées très largement pour les installations d'usines de fabriques, etc.…, pour les travaux publics, pour les établissements d'instruction, d'assistance, etc.…
Il y a lieu enfin d'indiquer :

a) que les impôts sont très fiables (moins de 100 fr. par tête d'habitant) parce que la fortune et les gros revenus ne sont pas frappés
b) que près de la moitié des terrains ou immeubles sont religieux et exempts d'impôt
c) que la dîme, impôt le plus important mais qui ne pèse que sur les travailleurs de la terre, a été diminuée de 15à 20% ces dernières années ;
d) que les recettes des douanes (186 millions en 1931) aident au budget des Etats, au service de la Dette publique aux dépenses d'intérêt commun des Etats.

En tenant compte de ces diverses considérations en prenant comme base du tarif moyen douanier le chiffre de 20% donné par le F. Demorgny, il ne nous parait pas qu'une refonte générale des tarifs douaniers en Syrie soit à envisager.
Quand à l'unification des tarifs syriens avec les tarifs palestiniens, uniquement parce que ces dernières sont en général assez bas, nous estimons qu'une telle demande ne saurait retenir l'attention du Content. Les Commerçants syriens ont oublié que de telles propositions peuvent facilement s'énoncer, mais qu'il est autrement difficile de les réaliser lorsqu'on va au fond des choses. Les conditions économiques et financières ne sont pas les même en Pal et en Syrie. Les commerçants syriens auraient-ils oublié que la Turquie, la Transjordanie, la Perse, l'Irak, sont des voisins de la Syrie ?

Quelles seraient les conséquences d'une telle modification de tarif vis-à-vis de ces Etats ? (…)

2- Insuffisance des efforts accomplis par la France au point de vue international pour soutenir le commerce syrien.

D'après la F… Demorgny, les chambres de commerce se plagient du manque d'effort de leurs tutrice, la Fr pour les protéger contre les importations étrangères et les aider leurs exportations par des accords avec les nations susceptibles de commercer avec la Syrie. A l'appui, les Syriens citent le déficit certain et fort important de leur balance commerciale. Ici, certaines informations sont exactes, à côté d'autres qui, d'après le F… Demorgny, 'ne font que reproduire certains lieux communs sans se donner la peine d'aller au fond des choses.
Les chambres de commerce ne voient que les causes purement locales alors que la puissance mandatrice se heurte à es difficultés d'ordre international qu'il n'est pas en son pouvoir de surmonter sans l'aide de l'assentiment d'un très grand nombre de puissances aintéret souvent opposé.
F… Demorgny reconnaît qu'un 1930-31 et 32 le marché syrien et libanais a été envahi par les marchandises étrangères. Les exportations marquent au contraire une diminution notable. Un déficit grave s'en est suivi dans la balance commerciale. (…)